

le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Avril 2017 - N°92



“Dossier enfance”
**SERVICE(S)
JEUNESSE**



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Hommages à André Blomme et au Docteur Philippe Faucon / Racines d'avenir : des rues, une histoire / Rencontre avec Gérard Bruneau, nouveau médecin / L'événement marquant : la classe de neige de l'école Blanche de Castille.

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Troc de vêtements pour enfants / Les remerciements du Comité des Fêtes / Hommage à Alain Labasque / Le meilleur de Cutigliano avec le comité de jumelage / Repas dansant du Club Senior.

■ Environnement (P.10-11)



Le «Zéro Phyto» un objectif national atteint à Asnières / Une loi qui vise les établissements publics... / ...et les particuliers / Les News Vertes / Deuxième tranche du Crapauduc / Enquête publique du PNR.

■ Le dossier : Service(s) Jeunesse (P.14-17)



Pour votre bébé / Pour votre enfant / Pour votre pré-adolescent(e) / Pour votre adolescent(e) et jeune adulte.

■ Finances (P.18-19)



Nouveau restaurant scolaire : le projet de 2017 - 2018 en quelques chiffres / Le budget de 2017.

■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Carnet de chantier : la Manufacture / SITRARIVE : Travaux des berges de la Thève / Les news de notre nouvelle Communauté de Communes / Les résultats des élections / Mutualisation pour la vidéo protection.

■ Agenda de printemps (P.22-23)



Chez nos voisins à Montsault / En bref.



Germaine Ledemé

germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule Lamotte

paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Philippe Marcot

philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



Henri Poirier

henri.poirier@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction

À quelques semaines des élections présidentielles, une cérémonie de citoyenneté pour les nouveaux jeunes votants a été organisée pour la première fois par la commune. Cette actualité a été le point de départ pour l'établissement du dossier central orienté autour des services et des dispositifs proposés à la jeunesse. Vous y retrouverez toutes les informations et coordonnées nécessaires pour votre bébé, enfant, adolescent et jeune adulte. Dans ce 92^e numéro nous avons décidé de donner une place plus importante à la rubrique « Chez nos Voisins » qui sera à présent récurrente dans les dernières pages du Trait d'Union. Nous continuons à travailler sur l'ergonomie globale du magazine afin d'avoir une lisibilité toujours plus agréable et à vous proposer encore et toujours, des sujets d'actualité mêlés avec des articles de fond. Nous vous souhaitons une bonne lecture printanière.



Madame, Monsieur,

Dans les précédentes éditions et particulièrement dans le Trait d'Union de janvier 2017, nous vous avons largement informés de la fusion de notre Communauté de Communes avec celle de Pays de France. Celle-ci est effective depuis le premier janvier 2017. La nouvelle Communauté de Communes ne change pas de nom et s'appelle Carnelle Pays-de-France. Son siège a été fixé par le Préfet au 15 rue Bonnet à Luzarches. La nouvelle gouvernance a été mise en place lors du Conseil Communautaire du 25 janvier 2017. J'ai été élu Vice Président en charge des Finances avec 39 voix sur 43 votants et remercie ceux qui m'ont élu. Je me suis mis aussitôt au travail avec une vision non pas comptable mais financière et de contrôle de gestion : une préparation et assistance aux décisions qui seront prises par la nouvelle gouvernance dans le cadre du projet pour lequel elle a été élue. Les chantiers sont nombreux : gestion courante, ZAC de l'Orme, nouvelle gendarmerie, parc d'activités de Morantin, château de la Motte, bibliothèque intercommunale, reprise de la compétence tourisme devenue une compétence obligatoire des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) décidée par la loi NOTRe. Si la Commune est et reste encore l'échelon de base des divisions administratives du territoire et de proximité, le transfert des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives aux EPCI traduit une relative dépendance des communes envers l'EPCI. L'impérieuse capacité et l'implication de vos élus dans la nouvelle communauté de communes est indispensable. **Travaux de la Manufacture //** Comme vous le constatez, les travaux avancent bien et le planning, d'après Nexity, est respecté. Je comprends les doléances qui me sont adressées et présente mes excuses



aux riverains qui subissent les nuisances du chantier. Mais, à choisir fallait-il laisser subsister une friche industrielle qui défigurait notre beau village, présentait un danger pour la population et notre jeunesse qui l'avait transformée en terrain de jeu, assister aux fermetures inéluctables de classes dans nos écoles, priver de croissance notre petit commerce, ne pas créer de nouvelles ressources pour la commune qui voit ses dotations fondre comme neige au soleil ? Non, ce n'est pas ce que je voulais pour notre village et ce n'est pas pour cela que m'avez élu. Quant aux éventuelles dégradations de la voirie sachez qu'un état des lieux a été établi avant le démarrage du chantier et que j'exigerai de Nexity la réparation des dommages. **Déplacement du Calvaire Grande rue //** En prévision du réaménagement du carrefour avec la livraison de la Manufacture doublée de la difficulté de manœuvrer pour les bus de plus en plus gros et plus longs, nous menons depuis quelques mois une réflexion pour déplacer ce monument à l'entrée de la nouvelle rue du cimetière. Je connais l'attachement des Asniérois pour ce monument mais je souhaiterais recueillir votre avis. Vous pouvez vous prononcer en écrivant à l'adresse mail suivante mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr ou consigner vos remarques sur un cahier ouvert à cet effet en mairie. **Sinistre rue du Four //** Comme vous l'avez constaté, la rue du Four a été barrée à la circulation à la suite d'une fuite sur le réseau d'eau potable dans une cour privée et qui a occasionné un effondrement dans des cavités souterraines anciennes qui n'ont jamais été signalées par leur propriétaire. La commune a engagé une expertise judiciaire et commandé une étude géotechnique en vue du comblement de ces cavités qui seraient exécutés aux frais avancés des propriétaires. Le sous-sol d'Asnières compterait de nombreuses anciennes caves ou cavités dont certaines ont déjà été relevées par l'Inspection des carrières. Je remercie par avance les propriétaires de nous signaler, comme la loi l'oblige, l'existence de cavités dans le sous-sol de leur propriété de façon à compléter la cartographie des documents d'urbanisme déjà établie. **Nouvelle cantine du groupe scolaire Blanche de Castille //** Le permis de construire déposé est en cours d'instruction. Les travaux pourraient démarrer dans le courant de l'été 2017 pour s'achever avant la rentrée de septembre 2018. **Gendarmerie communautaire à Asnières-sur-Oise //** Pour répondre aux rumeurs ou questionnements sur la construction de cette nouvelle gendarmerie, je vous annonce que les financements ont été mis en place et que les travaux pourraient démarrer dans le courant du printemps pour se terminer fin 2018.

A la lecture de cet édito, vous pourrez constater que la vie des élus d'Asnières-sur-Oise qui s'impliquent n'est pas un long fleuve tranquille mais que c'est passionnant...

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent printemps 2017.

Avec tout mon dévouement.

Claude Krieguer,
Votre Maire

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Claude Krieguer'.



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

23/12/2016 - Candice Denis
23/01/2017 - Aden El Baze
22/02/2017 - Marie Guegan
Briche
04/03/2017 - Océane Bouvier

DÉCÈS

14/01/2017 - Suzanne Gras
20/01/2017 - André Blomme
05/02/2017 - Nicole Lepage
19/03/2017 - Dr Philippe Faucon

Directeur de la publication : Claude Krieger
Rédacteur en chef : Philippe Marcot
Rédacteur en chef adjoint : Julien Hascoët
Graphisme et mise en page : Julien Hascoët
Ont contribué à ce numéro : Germaine Ledemé, Hervé Windels, Delphine d'Arrantières, Anne Gibert, Gérard Bruneau, Alain Brochard, Elodie Dijoux, Anne-Marie Richaume, Paulo Sobral, Audrey Claisen-Barthelemy, Claude Krieger, Paule Lamotte, Anne-Marie Richaume, Philippe Marcot, le SITRARIVE, l'école Blanche de Castille, les associations : le Comité des Fêtes, l'Office de Tourisme, le Club Senior et le Comité de Jumelage.
Photos : Julien Hascoët, phototèque Mairie, M.Clement, Germaine Ledemé, Hervé Windels, l'école Blanche de Castille, Philippe Marcot, Michel Figea, la SANEF, le SITRARIVE, les associations : le Comité de Jumelage, le Club Senior.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction. - Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise - Tirage : 1350 exemplaires. - Impression : Imprimerie COMALIS, Village Morantin, Chemin de Coye, 95270 Chaumontel - SIRET : 81827918400019

Hommage à André Blomme



André Blomme nous a quittés le 20 janvier dernier. Nous ne le verrons plus promener son chien le matin en regardant l'avancement des travaux du quartier de la Manufacture, ni sur la place du village le dimanche matin. Il était arrivé à Viarmes en 1948, venant de la Somme. Ses parents avaient pris une exploitation agricole viarmoise et ils ont été les premiers à cultiver des endives. En janvier 1957, il part faire son service militaire à Berlin dans le service santé et le termine en Algérie. Il rentre en 1960 puis il épouse Colette en 1964 et s'installe comme maraîcher à Asnières. Il participe activement à la vie du village en faisant un premier mandat de conseiller municipal avec Monsieur Bouvier et le second avec Monsieur Larrue. C'était un homme avenant, qui aimait rendre service et qui avait toujours une plaisanterie à raconter. Au revoir André, tu resteras dans nos mémoires.

Germaine Ledemé

Hommage au Docteur Philippe Faucon

Une grande figure de notre village s'est éteinte le dimanche 19 mars 2017 : le Docteur Philippe Faucon est parti. C'est notre « médecin de famille » qui nous a quittés nous laissant « désemparés » même s'il s'était arrêté depuis le début du mois de septembre dernier.

Plus que toutes autres personnalités de notre village, il a eu un rôle immense auprès de nous tous durant ces années pendant lesquelles il a soigné et écouté tous ses patients avec beaucoup d'humanité et sans jamais compter son temps ni ses heures. Installé à Asnières-sur-Oise depuis septembre 1978, il a pendant presque 38 ans soulagé tous nos maux, grands et petits « bobos ». Il a fait toute sa carrière au service de notre village, quasiment seul docteur pendant de nombreuses années. Plusieurs générations d'Asniérois et des villages alentours ont été ses patients. Il n'est pas rare que des familles entières aient été soignées par lui : les grands-parents, parents, enfants et petits-enfants. Plusieurs témoignages nous sont parvenus comme tel. Nombre de parents n'ont jamais utilisé les services d'un pédiatre pour leurs enfants ; la confiance mise dans les compétences du Docteur Faucon et sa douceur leur suffisait. Les rendez-vous du samedi après-midi, il les appelait ses « après-midi bébés ». La maladie l'a abattu tout juste avant qu'il ne prenne sa retraite qu'il aurait bien mérité. Nous sommes un très grand nombre parmi ses patients et autres relations à avoir perdu un ami, un confident bien au-delà d'un médecin.

Certes, on ne peut pas plaire à tout le monde, surtout dans ces métiers qui touchent à « l'Humain » et qui sont des vocations voire des sacerdoces dans la mesure où on l'exerce avec un tel engagement. Parfois au détriment d'autres valeurs comme la famille ou les loisirs mais la foule qui l'a accompagné lors de ses obsèques prouve, s'il en était besoin combien il a été apprécié et combien il va nous manquer.

Mais Philippe Faucon était aussi un homme qui aimait la vie et ses plaisirs simples : la pêche, la musique, les week-end avec ses enfants, ses amis, et bien d'autres loisirs faisaient partie de ses passions.

En cet instant les dernières pensées que nous devons avoir vont à sa famille et notamment ses enfants et petits-enfants qui sont bien tristes aujourd'hui.

Un grand merci Docteur Philippe Faucon, mon ami et repose en paix.

Hervé Windels

RACINES D'AVENIR

Des rues, une histoire

Pierre
Brossolette



✂



Guy Môquet
et la Place des Mar-
tyrs de Châteaubriant

Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.

Les rues commémoratives de la Seconde Guerre Mondiale

A quelques semaines de la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, nous vous proposons de vous emmener dans l'histoire de la rue Pierre Brossolette et de la Place des Martyrs de Châteaubriant.

Nous sommes le 2 février 1945. Alors que le monde est encore officiellement en guerre et que la bataille de Berlin n'a pas encore eu lieu, la Commune d'Asnières-sur-Oise s'apprête, à sa façon, à marquer le tournant historique de cette période au travers de deux noms de rues de son centre bourg.

Après délibération il est décidé de remplacer la « Rue de la Boucherie » par la « Rue Pierre Brossolette » et le « Carrefour du Four » par la « Place des Martyrs de Châteaubriant ». Cette décision unanime a pour but de commémorer le souvenir des suppliciés de la France résistante.

Ces deux noms n'ont bien évidemment pas été attribués au hasard. Pierre Brossolette fut l'un des principaux dirigeants de la Résistance, arrêté par la Gestapo en 1944. Après avoir été torturé, il choisit de se suicider en sautant du 4^e étage de sa prison en n'ayant « jamais parlé ». Ses cendres furent

transférées au Panthéon le 27 mai 2015 et cet acte de reconnaissance de la nation avait d'ailleurs fait les « unes » de la presse il y a 2 ans.

La Place des *Martyrs de Châteaubriant* quant à elle, rend hommage aux 50 otages fusillés dans la commune de Châteaubriant les 21 et 22 octobre 1941. 27 résistants en majorité des communistes et des syndicalistes périrent sous les balles dans une carrière restée tristement célèbre. Parmi les victimes, un certain Guy Môquet qui restera dans la postérité comme étant le plus jeune résistant exécuté ce jour-là.

En mettant ces noms célèbres au cœur de la commune, le Conseil Municipal de l'époque n'a pas simplement souhaité commémorer l'horreur qui venait d'avoir lieu, ni-même de rendre hommage aux soldats de cette guerre. L'acte fort à la symbolique claire, a été d'honorer ces héros prêts à donner leur vie pour leurs engagements et de rendre hommage à tous ces résistants, décédés sans avoir jamais trahi leurs convictions.

✉ : Envoyez vos commentaires à : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr





L'ÉVÉNEMENT MARQUANT



La classe de neige de l'école Blanche de Castille



Le départ : Samedi 21 janvier. Nous avons pris le bus à 22 heures pour aller au Collet d'Alleverd en Isère. Nous sommes allés récupérer une autre classe en chemin avant de reprendre la route pour la montagne. Pendant le voyage, nous avons dormi.

L'arrivée : A 7h30, nous sommes descendus du bus pour poser les valises à Valcoline, le centre où nous étions logés, puis nous sommes montés déjeuner au restaurant.

L'installation : Nos chambres étaient au 2^{ème} étage. Il y avait 2 chambres pour les filles et 3 chambres pour les garçons. Sous nos lits, il y avait des tiroirs pour ranger nos affaires.

Les repas : Tous les repas étaient faits par notre chef cuisinier : Tom. La nourriture

était délicieuse, même les choses que l'on n'aimait pas forcément.

Le ski : Nous sommes divisés en 5 groupes : 2 groupes de débutants, 2 groupes intermédiaires et un groupe de forts. C'était le matin ou l'après-midi que l'on faisait du ski. Si c'était le matin, après le ski, nous rangions notre matériel puis nous allions déjeuner. Mais si c'était l'après-midi, après avoir rangé notre matériel, nous allions goûter.

La visite de la ferme : c'était le jeudi 26, nous avons visité la Grangette, c'est la ferme qui se trouve dans la vallée. C'est une ferme fromagère. Elle fabrique du MontGaren, de la tomme de Belle-donne et de la Raclette.

Les veillées avec les animateurs : Avec nos deux animateurs, Sophie et Benjamin,

nous faisons des veillées juste après dîner. Mais pour l'avant dernière veillée, nous avons fait une boom.

Le chalet des Mouilles : Nous avons marché pendant 30 minutes jusqu'au au chalet des Mouilles. Quand nous sommes arrivés, nous avons vu nos animateurs faire un feu pour pouvoir faire cuire les bananes au chocolat. C'était très bon. Après avoir mangé ce délice, nous avons eu une récréation dans la neige.

Le départ : Le vendredi soir comme veillée nous avons assisté à un spectacle de magie. Nous sommes partis à 23 heures avec une drôle de sensation : à la fois contents de retrouver nos parents, mais tristes de quitter ce paysage de montagnes merveilleux.

Eva Lecoanet CM2

RENCONTRE AVEC

Gérard Bruneau, nouveau médecin généraliste à Asnières-sur-Oise et porteur d'un projet de maison de santé.



La Commune d'Asnières-sur-Oise tient à adresser une nouvelle fois toutes ses condoléances à la famille du Docteur Faucon. Ce dernier est décédé le 19 mars dernier et laissera un grand vide pour tous les Asniérois qui avaient été soignés par cet homme dévoué corps et âme à son métier. La rédaction du Trait d'Union tient également à préciser que l'idée et la réalisation de cet entretien avec notre nouveau Docteur avaient été décidés bien avant cette triste date.

Bonjour Docteur, ravi de vous rencontrer, pouvez-vous vous présenter en quelques mots et nous raconter votre parcours ? « Bonjour, je m'appelle Gérard Bruneau et suis médecin généraliste depuis 1989. J'ai quitté la médecine libérale 20 ans plus tard pour intégrer le secteur médicosocial et je suis entré au sein d'une maison d'accueil spécialisée de la Fondation des Amis de l'Atelier qui prenait en charge des personnes en situation de handicap. J'en suis devenu le coordinateur médical en

2014. En 2016, j'ai quitté la métropole pour rejoindre mon épouse et la Fondation du Père Favon sur l'Île de la Réunion, une structure chargée d'accueillir des personnes aux handicaps sévères. »

Comment êtes-vous passé de l'Île de la Réunion à la commune d'Asnières-sur-Oise ? « Tout simplement à la faveur d'une rencontre fortuite avec la pharmacienne de la commune et Germaine Ledemé (ndlr : Adjointe aux associations, commerce et tourisme) lors d'un passage à Asnières. L'idée a fini par germer et suite à une rencontre riche avec Monsieur le Maire Claude Krieguer, initiée par la Première Adjointe Elodie Dijoux, et d'un contexte facilitant l'installation sur le futur domaine de Sophie, j'ai décidé de venir à Asnières tout en portant parallèlement le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) sur le futur quartier de la Manufacture. »

Pouvez-vous nous parler de cette Maison de Santé ? « Ce projet vise à regrouper des professionnels de santé du territoire avec comme objectif, outre la réponse aux besoins de soins primaires de la population, de développer un axe visant à accompagner les personnes menacées de ruptures de soin. Cela pourrait se traduire par un accompagnement personnalisé pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite ou en situation de handicap : visites à domicile, soins techniques... Ce type de projet est d'ailleurs connu pour attirer des professionnels de santé et pallier le problème de recherche de personnel médical. »

Pourquoi avoir choisi Asnières-sur-Oise plutôt qu'une autre commune ? « J'aime Asnières et j'adore cette place de village. Je dois avouer que ma rencontre avec une équipe municipale compréhensive, dynamique et qui était aussi intéressée par le projet de développement d'une MSP m'a beaucoup motivé. »

Votre cabinet est ouvert depuis le 3 avril, comment faire pour prendre rendez-vous ? « Vous pouvez le faire par téléphone au même numéro que vous appelez le Docteur Faucon (01 30 35 02) et vous avez aussi la possibilité de prendre rendez-vous sur internet. J'effectuerai des visites à domicile en priorité pour les personnes à mobilité réduite et le samedi matin sera réservé aux personnes qui travaillent afin d'optimiser l'accueil au cabinet et de pouvoir accueillir tout le monde. Pour information, je serai aussi à temps partiel sur l'EPHAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Viarmes. »

Pour 2017, les associations continuent de proposer de nombreuses animations. Voici une petite revue des événements qui se sont déroulés depuis le début d'année.



Troc de vêtements : Vêtements enfants

Comment ça se passe ? Vous apportez les vêtements que vous ne mettez plus, en parfait état, et vous les échangez ! Vous repartez avec ceux de votre choix ; vous pouvez très bien arriver avec 20 vêtements et repartir avec 10 ou l'inverse. C'est gratuit !

Le 29 avril à la Mairie Annexe de Baillon, nous échangerons uniquement les vêtements Printemps/Été et les accessoires (sacs, chaussures, bijoux) pour les enfants de 0 à 16 ans.

Pourquoi cette initiative ? Après la COP21 cela prend du sens de se poser des questions sur notre société de consommation à outrance et de redonner une seconde vie à nos vêtements et accessoires dans la convivialité. Ou tout simplement décider de s'habiller en ayant une autre démarche que celle d'acheter, avec tout ce que cela implique, pollution de la planète, travail sous-rémunéré dans de mauvaises conditions, à l'autre bout du monde. C'est l'occasion de changer de garde-robe, de se rencontrer, de boire un thé ou un café ensemble, de déguster des gâteaux faits par les unes et les autres. Un bon moment de partage ! Et peu importe si la voisine porte mon pull ! Au contraire, soyons-en heureux ! Chacune repart ravie de ses trouvailles et contente de se débarrasser de vêtements qu'elle ne met plus ! Vous récupérez vos habits non échangés à la fin ou vous les laissez et ils seront remis à Emmaüs.



Comité des Fêtes : Remerciements

Le 17 janvier, le comité des fêtes a convié dans la salle du conseil de la mairie pour la traditionnelle galette des rois, les bénévoles permanents ou d'une journée, Monsieur le Maire, les conseillers municipaux, le service technique et tous les sponsors en remerciements de leurs participation à la 12^{ème} Fête Médiévale qui remporte toujours autant de succès. Cette année, les festivités se sont déroulées sur deux jours et en 2017, pour la première fois, la 13^{ème} Médiévale d'Asnières se déroulera à Luzarches. Par ailleurs, nous vous attendons nombreux le dimanche 23 avril à l'Espace Josette Jourde pour l'exposition gratuite sur les Métiers d'Arts et Tradition. **Président : Gérard Richaume - Tél. : 06 06 87 38 72 - Mail : fetes.asnieres95@gmail.com**



Vos élus



Carine Lecoanet
Conseillère municipale
Commission associations, commerce, tourisme, fêtes
et cérémonies

CTVA : *Hommage à Alain Labasque*

Le Club de Tennis Viarmes-Asnières a inauguré le 4 février 2017 les courts extérieurs Alain Labasque.

En présence de nombreux élus et de membres du club, ces courts de tennis ont été officiellement baptisés Alain Labasque en hommage à l'homme qui a été membre du club durant 29 années et qui nous a quittés en 2016. Tél. : 01 30 35 44 22 / Site web : www.club.fft.fr/ctviarmesasnieres



Comité de Jumelage : *Le meilleur de Cutigliano à Asnières*

« L'objectif était d'aller à la rencontre des meilleurs producteurs locaux et de déguster leurs produits d'exception », racontent avec gourmandise les six membres de la *délégation gastronomique* qui s'est rendue début mars à Cutigliano. « Ce voyage s'inscrit dans le cadre des échanges culturels entre Asnières et notre ville jumelle de Toscane » précise Marielle Brochard, vice-présidente du comité de jumelage « et une fois encore, l'accueil des habitants de Cutigliano a été particulièrement chaleureux, spécialement lors des repas gargantuesques prévus en notre honneur. »

« Le meilleur de Cutigliano est désormais disponible ici grâce à l'accord de diffusion conclu avec la boutique AuxBonnesM'ASNIERES précise l'un des co-gérants qui était du voyage. « Au cours de cette mission gustative nous avons été invités dans l'exploitation de montagne de Giuseppe, producteur de fromages et de charcuteries. Nous avons aussi visité l'atelier NESTI qui met en bocaux, à Cutigliano même, Il meglio dalla natura (ce que la nature offre de meilleur) : Champignons des montagnes de Toscane (Funghi porcini), petits artichauts (carciofi), tomates séchées, peperoncini (poivrons) farcis, et autres délices à déguster sur des tartines en antipasti. » Enfin, les trois boutiques de produits régionaux de Cutigliano nous ont présenté toutes ces merveilles locales. Elles sont désormais disponibles à emporter ou à déguster sur place dans le restaurant-boutique AuxBonnesM'ASNIERES. Ainsi les spécialités du nord de l'Italie proposées AuxBonnesM'ASNIERES et celles du sud à « La Tarantella » contribuent-elles à ensoleiller notre centre ville d'Asnières. **Président : Philippe Renard.**



Club Senior : *Repas dansant*

Le 19 mars à l'Espace Josette Jourde, jeunes et moins jeunes ont dansé avec les DIAM'S à l'occasion du déjeuner du Club Senior.

Après un bon repas et une superbe ambiance avec les 72 personnes présentes, l'animation s'est terminée à 18h et tout le monde est parti content. **Présidente : Martine Clément, Vice-Président : Christian Langre, Trésorière : Annie Renault.**





LE "ZERO PHYTO", UN OBJECTIF NATIONAL ATTEINT À ASNIÈRES

L'utilisation des pesticides est désormais interdite pour l'ensemble des collectivités territoriales. Une mesure déjà appliquée depuis plusieurs années sur notre commune.

L'objectif « zéro pesticide » est au cœur de l'actualité de ce début d'année. C'est donc l'occasion pour la rédaction du Trait d'Union de faire un petit rappel sur les actions déjà engagées par la commune depuis 5 ans.

Une loi qui vise les établissements publics...

C'est officiel depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est désormais totalement interdite pour l'ensemble des structures publiques de France (Communes, Départements, Régions, État...).

Votée dans le cadre de la loi de transition énergétique, cette mesure était déjà appliquée sur notre territoire grâce à notre engagement pris avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR). C'est ainsi que depuis 2012, aucun herbicide ou insecticide n'est utilisé dans les espaces publics d'Asnières-sur-Oise au profit de techniques « propres » comme le désherbage manuel (arrachage à la main ou à la binette), thermique (au chalumeau) ainsi que la fauche tardive. Le personnel communal a également reçu des formations données par le PNR et le SIECCAO. En plus de préserver l'environnement et de limiter l'émission de substances nocives, cette technique permet de développer la biodiversité. Elle est notamment utilisée dans l'Enclos Seigneurial qui est ouvert au public tous les jours depuis le 1^{er} avril de 9h à 19h.

Vos élus



Michel Fleurat
Conseiller municipal
Commission Environnement

... et les particuliers

Les jardiniers amateurs sont eux aussi directement concernés par cette loi sur la préservation des espaces naturels.

1^{er} janvier 2017 : Depuis cette date, les pesticides chimiques ne sont plus en vente en libre service dans les jardinerie et magasins spécialisés. Ces produits

*Quelques chiffres et
quelques dates :*

17 Millions de jardiniers
amateurs

65 000 tonnes de
matières actives (pesticides, herbicides...)
commercialisés en France en 2014

6 000 tonnes encore
utilisés en 2016 pour l'entretien des voies
publiques

DR



pourront seulement être délivrés après un conseil personnalisé et donnés par un vendeur certifié.

1^{er} janvier 2019 : Dans deux ans, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront purement et simplement interdits aux particuliers. Ce n'est qu'en cas de danger sanitaire que les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

Resteront autorisés, les produits de biocontrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique.



Deuxième tranche pérenne du Crapauduc de Baillon

Intégralement financée par le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR), la deuxième tranche du crapauduc de la route de Baillon a vu le jour.

Trois années après l'installation de la première partie, financée à cette époque par la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon), le PNR et la Commune d'Asnières-sur-Oise, des travaux ont été instigués à la mi-février par le Parc Naturel Régional, afin de construire un crapauduc dit « en dur ». Permettant d'empêcher les amphibiens de se faire écraser sur les routes lors des migrations de printemps, ces nouveaux dispositifs sauvent 3 000 batraciens par an et s'étalent sur plusieurs centaines de mètres entre le ponceau de Royaumont et le pont des longs boyaux sur la route d'Asnières.



*News
vertes*

Enquête publique du PNR

Le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France a lancé entre février et mars, une enquête publique sur le renouvellement de sa charte, permettant aux habitants des 59 communes actuelles et aux futures 27 nouvelles communes, de donner leur avis sur le projet.

Élaborée dans une concertation avec l'ensemble des acteurs publics, professionnels et institutionnels du territoire, la charte a pour objectif de garantir et pérenniser un juste équilibre entre la préservation des forêts, des espaces agricoles, du patrimoine et du développement raisonné de l'habitat et des activités économiques.





*Voeux du Maire
6 janvier 2017*



*Repas du CCAS
15 janvier 2017*



*Concert du
saxophon
22 janv*



*Trophée des sports de
Viarmes
3 mars 2017*



*Cérémonie de Citoyenneté
18 mars 2017*

ASNIÈRES-

entre Nature

Oui, vous y étiez et

Revue photographique d'é
avez peut-être participé a
projection de la futu



Quatuor de
les «Zahir»
24 janvier 2017



Réunion de présentation du
nouveau restaurant scolaire
24 janvier 2017



Inspection de Gendarmerie
28 février 2017



Projection de la nouvelle cantine scolaire



-SUR-OISE

et Histoire

oui vous y serez !

événements auxquels vous
avec en toile de fond, une
ure cantine scolaire.



Nettoyage d'Asnières et
Viarmes
26 mars 2017



Ateliers de Royaumont
pour l'école du Bois Bonnet
28 mars 2017



DE NOMBREUX DISPOSITIFS

Besoin de connaître tous les services proposés pour vos enfants ? Le TU vous propose un dossier complet sur le sujet.

Les services et les actions à l'attention des plus jeunes ne cessent de se développer sur notre commune. De la construction du futur restaurant scolaire à la nouvelle cérémonie de citoyenneté pour les jeunes votants, la jeunesse reste une priorité absolue. A l'occasion de ce numéro de printemps, la rédaction du Trait d'Union vous propose donc un dossier complet sur les services destinés aux jeunes de 0 à 18 ans. Ces quatre pages vous permettront de retrouver facilement les informations et coordonnées nécessaires pour vous permettre de profiter des dispositions mises en place pour vous et vos enfants.

Pour votre Bébé (0 à 3 ans)

? Où faire garder votre petite(e) ? Quels sont les structures de la petite enfance à proximité d'Asnières ?

Assistantes Maternelles

La commune compte 12 assistantes maternelles agréées vous permettant de faire garder votre enfant. La liste des assistantes maternelles est également consultable en Mairie et sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Association
d'Assistantes
Maternelles
Risettes & Galipettes
andrade.@free.fr
Leur écrire : 20 rue d'Aval Eau,
95270 Asnières-sur-Oise



Les structures d'accueil au sein de notre Communauté de Communes

La Ronde de Carnelle

Halte-garderie itinérante de la Communauté de Communes
www.haltegarderieitinerante.com
06 68 63 01 95



Les petits loups

Multi accueil de Viarmes
1 Allée de Sully
95270 - Viarmes
01 30 35 36 56

La Maison de la Marlinière

Micro-crèche
3 place Sainte-Beuve
95270 Belloy-en-France
01 42 18 51 42
www.creche-belloy-en-france.com

Le petit monde de Léopold

Micro crèche
17 avenue Jacques Duclos
95270 Saint-Martin-du-Tertre
01 30 35 92 10
www.creche-stmartindutertre.com

Organismes

Protection maternelle et infantile (Pmi)

De la consultation des futures mamans au choix d'une assistante maternelle agréée, une équipe pluridisciplinaire est à vos côtés pour tout ce qui touche à votre santé et à celle de votre enfant.

PMI de Beaumont-sur-Oise
7 rue Léon Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 34 33 59 01



Le saviez-vous ?

La Commune adresse une carte de naissance personnalisée à tous les parents domiciliés sur la commune qui viennent d'avoir un nouveau-né !

Caf du Val d'Oise

Quartier de la Préfecture
2 Place de la Pergola
95018 Cergy-Pontoise Cedex

08 10 25 95 10
www.caf.fr

Pour votre enfant (3 à 10 ans)

? Dans quelle école pouvez-vous scolariser votre enfant ? Existe-t-il des associations de parents d'élèves ?

Ecole Blanche de Castille d'Asnières-sur-Oise

Rue Delchet
95270 Asnières-sur-Oise
Directrice : Carine Lecoanet
Primaire : 01 30 35 32 22
Maternelle : 01 30 35 85 21



Ecole du Bois Bonnet de Baillon

Place Jules Gautier
95270 Asnières-sur-Oise
(Hameau de Baillon)
Directrice : Anne Gibert
01 30 35 41 59

Autour de l'école

peaso@outlook.fr
[facebook.com/autour-delecole95270](https://www.facebook.com/autour-delecole95270)

Les inscriptions s'effectuent en mairie avec le livret de famille, les cartes d'identité des deux parents, le carnet de santé de l'enfant ainsi qu'un justificatif de domicile.

Co- Education Active

06 15 99 16 76
<http://coeduc95270.assodesparents.fr/contact.html>

Associations de parents
d'élèves de Blanche de
Castille

F.c.p.e
fcpeblanchedecastille@gmail.com



Association de parents
d'élèves du Bois Bonnet
de Baillon



? *Quels sont les services péri-scolaires proposés par la commune ?*



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH vous permet de faire garder votre enfant le mercredi après-midi sur Asnières.

Accueil Péri et Post Scolaire (APPS)

L'APPS vous permet de faire garder votre enfant avant et après l'école du lundi au vendredi sur les deux écoles.

Cantine et étude dirigée

La cantine est ouverte à Asnières et à Baillon du lundi au vendredi midi. L'étude dirigée quant à elle se fait par petits groupes le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00.

Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP)

Les NAP ont été mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires et sont proposées tous les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30.

L'info en +

La commune applique la modulation des tarifs permettant de proposer des prix répartis sur 5 tranches en fonction de votre quotient familial.



Bon à savoir !

La Commune dispose également d'un « Portail Famille » en ligne, permettant d'effectuer vos réservations et de régler vos factures directement avec une connexion internet.



Renseignements

Lady Gabali
Service Jeunesse
01 30 35 41 41
Utilisez les formulaires de contact sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Pour votre pré-adolescent(e) (11 à 14 ans)

? *Quel est le collège le plus proche ? Qu'y-a-t-il à la disposition des jeunes ?*

Collège Blaise Pascal

Rue Blaise Pascal
95270 Viarmes
01 30 35 41 88



Avec quels transports ?

Les jeunes ont la possibilité de se rendre au collège en bus avec la Ligne 14.1 via les arrêts : Baillon, Abbaye de Royaumont, Les Tilleuls, Le Poirier Gris, La Briette, Saint-Laurent, Grande Rue / Mairie et la Croix Boissinée.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le CMJ est l'instance citoyenne destinée aux jeunes habitants de la commune. Douze enfants sont élus pour un mandat de 2 ans renouvelable.

À la fois un lieu de réflexion, d'échanges, de propositions et d'actions, le CMJ a comme principale mission de proposer au Conseil Municipal adulte des idées susceptibles d'améliorer la vie locale et notamment celle des jeunes. Il est ouvert aux CMI, CM2 et également aux collégiens et lycéens.

Suite aux élections du 25 mars 2017 les nouveaux élus sont : Enzo Ricquier et Axel Lamotte pour l'école du Bois Bonnet de Baillon ainsi que Ryan Cossart, Milly Nguyen Van Mui, Anouck Parey et Mathias Ober pour l'école Blanche de Castille.



L'Espace Jeunes

Destiné aux plus de 12 ans, l'espace jeunes est ouvert chaque samedi. Il propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs, et organise régulièrement des sorties.

Les jeunes se réunissent à l'Espace Josette Jourde et sont encadrés par des animateurs de la commune qui soutiennent leurs projets. Votre adolescent pourra disposer d'un local aménagé : lecture, vidéo-projection, jeux et participer à des expositions, concerts, forums, manifestations dans le village (Fête Médiévale...).



Infos Cmj
et Espace
Jeunes
Service Jeunesse
01 30 35 41 41
Utilisez les formulaires de
contact sur
[www.ville-asnieres-
sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

Pour votre adolescent(e) et jeune adulte (15 à 18 ans)

? Où se trouve le lycée le plus proche ? Existe-t-il encore des dispositifs pour les jeunes adultes ?

Avec quels transports ?

Les lycéens ont la possibilité de se rendre à leur établissement en bus avec la Ligne 46 via les arrêts : Saint-Laurent, La Croix Boissière, Les Tilleuls et Baillon.



Lycée Gérard de Nerval
Place de l'Europe
95270 Luzarches
01 30 29 55 00

8



Cérémonie de Citoyenneté

Pour la première fois, la commune a organisé une cérémonie de citoyenneté à la Mairie d'Asnières-sur-Oise le 18 mars dernier.

En présence d'une vingtaine de jeunes, de la Maire du CMJ et de conseillers municipaux, Monsieur le Maire a remis aux nouveaux jeunes électeurs la carte avec laquelle ils effectueront leur premier vote. Les jeunes auront l'occasion de pouvoir voter cette année aux *Présidentielles* les 23 avril et 7 mai, ainsi qu'aux *Législatives* les 11 et 18 juin. La carte d'électeur remise par M. le Maire était également accompagnée d'un *Livret du Citoyen* rappelant les droits et les devoirs de chacun.

Vos élus



Paulo Sobral
Conseiller municipal
Commission Jeunesse & Sport



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE : *Le projet de 2017*

C'est le projet qui était au cœur de la constitution du budget 2017 : le nouveau restaurant scolaire pour l'école Blanche de Castille.

2016 en quelques chiffres

L'année 2016 aura été une très bonne année sur le plan budgétaire malgré la continuité des baisses des dotations de l'État. On notera un excédent de fonctionnement meilleur que pour l'année 2015 et un résultat d'investissement de seulement -4 513 € malgré les travaux réalisés.



456 580 €
*Excédent de fonctionnement**
(+35% par rapport à 2015)



1 379 712 €
Frais de personnel
(-1,98% par rapport à 2015)



465 919 €
Résultat de clôture
(+33% par rapport à 2015)



1 963 883 €
Impôts et Taxes
(+1,06% par rapport à 2015)

*Total restant après toutes les dépenses liées au fonctionnement.

Vos élus



Audrey Claisen Barthelemy
Conseillère municipale
Commission des Finances

Mairie : 35 779 €
Informatique
et chaudière.

Écoles : 77 756 €
Mise en accessibilité
de l'école Blanche de Castille
et tableaux numériques.

Église : 24 922 €
Réfection de l'Eglise St Rémi,
pose d'étais...

Investissements réalisés en 2016



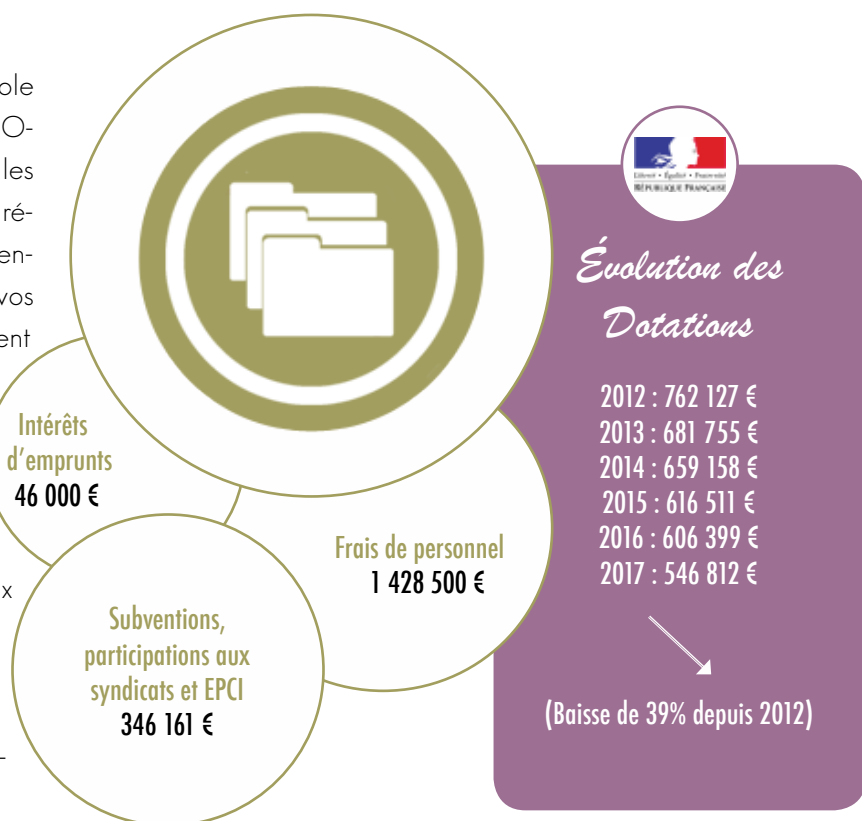
Voirie : 377 311 €
Réfection rue du Campant,
plateau multisport
de Baillon...

Divers bâtiments : 19 364 €
Réfection
de diverses toitures

Contrat Régional : 4 128 €
Mise en place des bornes test
de stationnement de la place

Le budget pour 2017

Le nouveau restaurant scolaire qui jouxtera l'École Blanche de Castille est sans conteste, « LE PROJET » de l'année 2017 qui concentrera tous les efforts budgétaires. Aujourd'hui, la cantine ne répond pas aux normes actuelles, est sous-dimensionnée et ne permettra pas d'accueillir tous vos enfants à l'horizon 2018. Avec un investissement de plus de 1 000 000 €, cette nouvelle cantine permettra de proposer un bâtiment capable d'accueillir 150 enfants par service et de répondre aux normes de sécurité en vigueur. Ce projet intervient également en anticipant l'arrivée prochaine des nouveaux enfants qui habiteront le quartier de la Manufacture en 2018. Dans les années à venir, cet investissement sera compensé par les nouvelles recettes de taxes foncières et d'habitations qui seront perçues.



Les Investissements de 2017 - Les Chiffres Clés

 **Restaurant Scolaire**
1 000 000 €

Construction d'un restaurant scolaire pour l'École Blanche de Castille. Livraison prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019.

 **Voirie**
611 588 €

Réfection rues des Dames d'Écosse et E.Picard. Acquisition/aménagement parking rue d'Aval Eau, acquisition terrain parking rue Delchet, mise en accessibilité d'arrêts de car et vidéo-protection.

 **Églises**
19 186 €

Continuité de la réfection de l'église St Rémi mais aussi de la Chapelle de Baillon.

 **"La Manufacture"**
8 500 €

Renforcement du réseau électrique pour l'ensemble du quartier.

 **Logements Communaux**
84 960 €

Changements de fenêtres en Mairie, révision du PLU, informatique et dématérialisation.

 **Divers bâtiments**
68 334 €

Travaux de patrimoine : façade arrière du café-tabac, entretien des lavoirs ...

Au vu des divers travaux de voiries, de la réalisation de la nouvelle cantine et de la mise en accessibilité de l'école du Bois Bonnet, la commune, dont l'endettement est très raisonnable n'a pas d'autres choix que de contracter un nouveau prêt de 400 000 €.



Commission Travaux

Comme nous vous l'avons fait dans les précédents Trait d'Union, nous vous proposons un compte-rendu de l'avancée des travaux du quartier de la Manufacture.

Carnets de chantier «La Manufacture»

Les travaux avancent à un bon rythme et restent dans les temps. Comme vous avez pu le constater de nombreuses maisons ont déjà été érigées. 40% des charpentes ont été réalisées pour les maisons individuelles et 35% des couvertures. La pose des menuiseries extérieures a commencé depuis le 15 janvier et les ravalements fin mars.

Rien de notable concernant les logements collectifs si ce n'est le bâtiment B qui concède un léger retard d'une quinzaine de jours. Les fondations du sous-sol devraient commencer en ce début avril.

Notons également que la terre entreposée derrière le cimetière d'Asnières-sur-Oise est provisoire.

Prochaine étape :
Début des tranchées communes de concessionnaires (eau, électricité...)

Retrouvez également toutes les informations sur les avancées des opérations sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Membres de la Commission Travaux :
Jacques Letellier, Elodie Dijoux, Paule Lamotte,
Alain Brochard, Christian Gaudin, Jean-Marc Guieau

Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Le Trait d'Union vous propose une revue de l'actualité des EPCI auxquels la commune est adhérente.

SITRARIVE : Travaux des berges de la Thève

Le cours d'eau et ses berges ont fait l'objet d'une importante opération qui s'est déroulée sur près de trois semaines.

Au programme de cette initiative : nettoyage du cours et des berges avec coupe des arbres envahissants. Il s'agit de la cinquième tranche du Plan PRE quinquennal engagé par le syndicat. Le coût de ces travaux d'entretien de la Tranche 5 ont été de 62 295 € dont 25% seulement à la charge du syndicat. L'ensemble de ces travaux d'entretien ont été réalisés de novembre 2016 à janvier 2017 sur les communes de Lamorlaye, Asnières-sur-Oise et Boran-sur-Oise sur un linéaire de 8,17 km sur les cours d'eau de la Thève et du ru du lys.



Membres du SITRARIVE : Paule Lamotte, Alain Brochard.

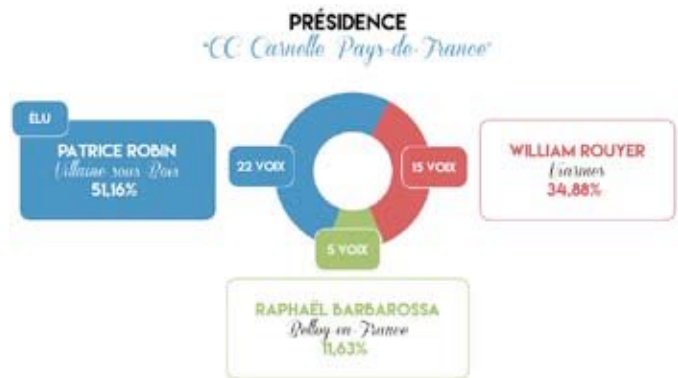
Les news de notre nouvelle Communauté de Communes

Le *Trait d'Union* vous résume les dernières actualités de notre nouvelle Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (CCPDF).

Les résultats des élections de la nouvelle Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France

Le mercredi 25 janvier dernier se sont déroulées les premières élections de la nouvelle Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.

Les 43 élus du tout nouveau Conseil Communautaire issu de la fusion des CC Carnelle Pays de France et du Pays de France se sont réunis à Châtenay-en-France afin de constituer les nouvelles commissions, désigner les membres de ces commissions et élire un Président ainsi que des Vice-Présidents.



Vice-Présidence « Mutualisation »

Sylvain Saragosa - Chaumontel - 72,09% **ELU**

Vice-Présidence « Social et Petite enfance »

Christiane Aknouche - Baillet-en-France - 86,05% **ELUE**

Vice-Présidence « Tourisme et commerce de proximité »

Damien Delrue - Luzarches - 62,72% **ELU**

Vice-Présidence « Développement économique »

William Rouyer - Viarmes - 67,44% **ELU**

Vice-Présidence « Communication »

Chantal Romand - Mareil-en-France - 67,79% **ELUE**
Laurence Bernhardt - Viarmes - 34,88%

Vice-Présidence « Finances »

Claude Krieguer - Asnières-sur-Oise - 90,96% **ELU**

Vice-Présidence « Voirie, Sécurité »

Lucien Mellul - Montsoul - 72,09% **ELU**
Christophe Vigier - Chaumontel - 27,90%

Vice-Présidence « Aménagement de l'espace »

Jacques Renaud - Châtenay-en-France - 79,07% **ELU**

Vice-Présidence « Sport et Loisirs »

Cyril Diarra - Villiers-le-Sec - 55,81% **ELU**

Vice-Présidence « Culture et Cadre de vie »

Jean-Noël Duclos - Bellefontaine - 51,16% **ELU**
Jacques Feron - Saint-Martin-du-Tertre - 44,19%

Mutualisation pour la vidéo protection

La Communauté de Communes a fait faire une étude chiffrée sur un projet de vidéo protection intercommunal.

Parmi les communes intéressées par ce projet de mutualisation, les communes d'Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, St Martin du Tertre et Villaines-sous-Bois. Le coût total du projet s'élève à 847 939 € dont 143 401 € pour notre commune d'Asnières-sur-Oise. Sur cette somme, 30% sera prise en charge par le Conseil régional, 7% par le Département, 14,74% par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), 4,70% par la Réserve Parlementaire, 13,56% par la Communauté de Communes et 30% restant à charge des Communes, soit 43 020 € pour Asnières-sur-Oise.



Membres de la CCPDF : Claude Krieguer, Elodie Dijoux, Philippe Marcot



Chez nos voisins à Montsoult

Les travaux de la Croix-Verte

Le chantier de l'un des nœuds routiers les plus importants du Val d'Oise impacte la circulation des villes alentours.

L'objectif de ce grand projet est de connecter l'autoroute A16 directement à la Francilienne (N104) tout en délestant les axes secondaires.

Il est prévu notamment la connexion de l'A16 avec la RD301, la mise en place d'une voirie circulaire composée de 8 giratoires (dont un existant) alimentant les axes secondaires et les communes riveraines (Attainville, Baillet-en-France et Montsoult), la construction d'un pont-rail sur la ligne Paris/Luzarches et l'installation de 6 bassins de rétention complémentaires pour la récupération et le traitement des eaux de ruissellement et d'un bassin de rétention des eaux du versant naturel. A terme, le futur échangeur de la Croix Verte se résumera à 8 giratoires, 6km de bretelle et 7 bassins.

www.prolongement-a16.sanef.com.



Enquête de l'INSEE

L'INSEE réalise une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France Métropolitaine. Un enquêteur muni d'une carte officielle est susceptible de passer chez vous jusqu'au 29 avril 2017.



DR

Rappel de la mesure relative aux vitres teintées à l'avant des véhicules

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et conformément au décret N°2016-448 (*disponible en scannant le QR Code ci-contre*), il est interdit de circuler avec un véhicule dont les vitres avant ne respectent plus les conditions de transparence imposées pour leur homologation. En cas de non respect de cette législation, vous vous exposez à une amende de 90€ et un retrait de 3 points sur votre permis de conduire.



Distribution de compost gratuit

La distribution du compost a repris depuis le mercredi 1^{er} mars de 14h à 17h. Cette distribution a lieu tous les mercredis après-midis durant mars et avril sur le parking du syndicat TRI-OR, rue Pasteur prolongée à Champagne-sur-Oise.



Les changements dans la délivrance des cartes d'identité dans le Val-d'Oise

Depuis le 22 février 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus traitées en mairie d'Asnières mais selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques.

Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département du Val-d'Oise équipée d'un dispositif de recueil, à savoir pour notre territoire : Beaumont-sur-Oise, Luzarches, l'Isle Adam et Domont. A compter du 1^{er} avril 2017, cette possibilité sera étendue à toutes les mairies équipées d'un dispositif de recueil sur le territoire national.



Remorque à vendre

La Commune d'Asnières-sur-Oise propose une remorque à vendre de 8,50 m². PTAC : 750kg / PV : 220kg / Prix : 1000€ Si vous êtes intéressés contactez les services techniques de la Maire : 01 30 35 41 41.

Mutualisation de la Police Municipale

Les Communes d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes ont décidé de mutualiser leurs polices municipales. Prochainement, 3 policiers municipaux veilleront sur les deux communes.

Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr / 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69. Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité. Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.

AGENDA de printemps

<p>AVRIL</p> <p>23</p> <p>Métiers d'Arts et Tradition du Comité des Fêtes Espace Josette Jourde</p>	<p>AVRIL/MAI</p> <p>23/7</p> <p>Élections Présidentielles Premier et Second Tour Bureaux de vote</p>	<p>AVRIL</p> <p>29</p> <p>Troc de vêtements pour enfants Mairie Annexe de Baillon</p>	<p>MAI</p> <p>8</p> <p>Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale Monuments aux Morts</p>	<p>MAI</p> <p>13</p> <p>Soirée Western Par les Western Rodéo Dancers Espace Josette Jourde</p>
<p>MAI</p> <p>14</p> <p>« Un dimanche en ancienne » des Mécaniques Anciennes 86 Grande Rue</p>	<p>MAI</p> <p>20</p> <p>Fête du Verger Verger Communal</p>	<p>MAI</p> <p>20</p> <p>Spectacle de l'école Blanche de Castille Espace Josette Jourde</p>	<p>MAI</p> <p>21</p> <p>Journée au Crotoy organisée par le Club Senior Le Crotoy</p>	<p>MAI</p> <p>25</p> <p>Brocante d'Asnières Rues d'Asnières</p>
<p>JUIN</p> <p>3</p> <p>Festival Rock « Asnières en Scène » Espace Josette Jourde</p>	<p>JUIN</p> <p>8</p> <p>Concert des élèves du conservatoire de Persan Église St Rémi</p>	<p>JUIN</p> <p>10</p> <p>Loto du CCAS Espace Josette Jourde</p>	<p>JUIN</p> <p>11/18</p> <p>Élections Législatives Premier et Second Tour Bureaux de vote</p>	<p>JUIN</p> <p>18</p> <p>Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle Monument aux Morts</p>
<p>JUIN</p> <p>18</p> <p>Repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes Parc de Toutedville</p>	<p>JUIN</p> <p>21</p> <p>Fête de la Musique Place de l'église</p>	<p>JUIN</p> <p>23/24/25</p> <p>Spectacle de l'école de Danse « Sport et Loisirs » Espace Josette Jourde</p>	<p>JUILLET</p> <p>1</p> <p>Tournoi de football à 5 City Stade de Baillon</p>	<p>Mais où se cache Sophie la Girafe ? </p> <p>Sophie la girafe s'est cachée dans l'une des pages du journal (attention elle n'est pas sur la quatrième de couverture, ni en page 19 !), retrouvez-la en feuilletant votre Trait d'Union ! Découvrez un indice pour connaître l'endroit exact où elle se trouve en vous rendant sur :</p> <p>www.ville-asnieres-sur-oise.fr</p>
<p>JUILLET</p> <p>14</p> <p>Fête Nationale Place de l'église & Parc de Toutedville</p>	<p>JUILLET</p> <p>14</p> <p>Concours de pétanque Terrain de pétanque du CBA</p>		<p>Retrouvez l'agenda complet des événements d'Asnières-sur-Oise sur le site internet de la commune : www.ville-asnieres-sur-oise.fr</p>	

L'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise
présente



SORTEZ VOS GIRAFES !

L'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise
recense les objets, souvenirs et
documents sur l'Usine Delacoste en vue de
la création du Musée de la Girafe !

Contactez
nous !

>> Fabienne Durand Aubert : 06 63 51 37 81 <<

>> Marielle Brochard : 06 07 12 54 92 <<

>> Jean Michel Buffet : 06 85 32 02 50 <<

museedelagirafe@gmail.com